



Le BOSQUET

Foyer d'hébergement

L'accueil des jeunes adultes

Créés en 1974, les Centres d'Habitat du Littoral Dunkerquois sont composés de huit établissements distincts localisés sur l'agglomération dunkerquoise accueillant à ce jour 166 personnes déficientes intellectuelles.

Situé sur la commune de Dunkerque-Petite-Synthe, le foyer d'hébergement « le Bosquet » accompagne 32 jeunes adultes en mixité.

Une double vocation

Au-delà de prestations hôtelières, Le foyer d'hébergement « le Bosquet » propose un accompagnement dynamique et une prise en charge éducative personnalisée, il propose une double démarche :

- Un projet d'autonomie personnelle et de développement de soi :

Il s'agit de maintenir un degré d'autonomie tant au niveau de l'hygiène corporelle et vestimentaire que de l'entretien de la chambre et les déplacements sur l'agglomération dunkerquoise.

Il s'agit également de favoriser le bien être de chacun et sa réalisation personnelle à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs. Ces activités contribuent à la valorisation et au développement personnel de chaque personne accueillie.

- Un projet d'autonomie sociale et domestique :

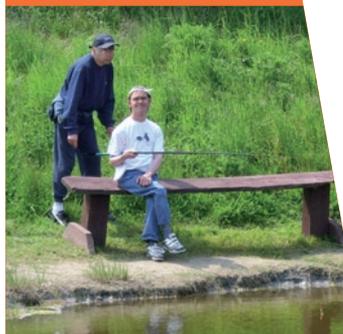
Le développement des compétences s'élabore à partir de différents ateliers offrant à la personne accueillie, la possibilité d'effectuer des courses, d'apprendre la valeur de l'argent, de téléphoner, de se rendre sans accompagnement à un rendez-vous, de préparer un repas simple, d'assurer l'entretien de son linge et de son logement...

Cette double vocation permet à chacun, en fonction de ses potentialités, de franchir une nouvelle étape qui peut susciter le souhait de poursuivre le parcours de vie sur un autre type d'hébergement au sein des CHLD ou en milieu ordinaire.

L'admission

Les admissions aux CHLD sont obligatoirement notifiées par décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées préconisant une orientation en foyer d'hébergement.

Toute admission est systématiquement précédée d'un stage d'une durée d'environ un mois qui peut, éventuellement être prolongée. C'est à l'issue de cette période que l'admission est prononcée ou qu'une orientation vers une autre structure des CHLD est proposée.



Des activités susceptibles de favoriser le mieux être psychologique



Des ateliers adaptés permettant à la personne de développer ses compétences



Des prestations hôtelières adaptées à l'autonomie de chacun



CHLD - Le Bosquet

1149 rue Achille Pérès - BP 77

59640 Dunkerque Cedex 2

Tél. 03 28 61 18 30

chld@papillonsblancs-dunkerque.fr

www.papillonsblancs-dunkerque.fr

